

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000333– AMR 51/087/00

Informations complémentaires sur l'EXTRA 79/99 (AMR 51/104/99 du 30 juin 1999) et suivantes (AMR 51/109/99 du 9 juillet 1999 et AMR 51/075/00 du 22 mai 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS JURIDIQUES

ÉTATS-UNIS
(ALABAMA)

Pernell Ford, 35 ans

Londres, le 2 juin 2000

Pernell Ford a été exécuté par électrocution au cours des premières minutes de la journée du 2 juin 2000, en Alabama. Il avait été condamné à la peine capitale en 1984 pour le meurtre de Linda Gail Griffith, 42 ans, et de sa mère Willie Griffith, 74 ans, en 1983. Il était alors âgé de 18 ans. Pernell Ford, qui souffrait de graves problèmes de santé mentale ainsi que de tendances suicidaires depuis son enfance, avait abandonné ses voies de recours.

Le gouverneur Siegelman a rejeté le recours en grâce introduit par l'ancienne avocate de Pernell Ford. Un porte-parole a déclaré que le gouverneur estimait cette requête infondée dans la mesure où les tribunaux avaient jugé que Pernell Ford était apte à refuser les services de son avocate et à renoncer à ses voies de recours.

Pernell Ford est le quatrième prisonnier exécuté en Alabama cette année et le 41^e sur l'ensemble du pays, ce qui porte à 639 le nombre d'exécutions ayant eu lieu aux États-Unis depuis la fin du moratoire sur la peine de mort, en 1977.

Aucune action complémentaire n'est désormais requise. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -